Association Générale
des Conservateurs
des Collections Publiques
de France

Section fédérée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Membre du Réseau européen des Living Labs

FFCR
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES
PROFESSIONNELS DE LA
CONSERVATION - RESTAURATION

Journée d'étude AGCCPF PACA / FFCR

De l'utilité des études préalables : définitions, réflexions et retours d'expérience

Journée d'étude 3 décembre 2015, Maison de la Région – Marseille © AGCCPF PACA, 2015

Avril 2016

SOMMAIRE

Introduction **3**
Mireille Jacotin

L'étude préalable : une prestation intellectuelle d'aide à la décision **4**
Roland May

Des premières études préalables à aujourd'hui, esquisse d'une méthodologie **6**
Éléonore Kissel

Les études préalables à la restauration des monuments historiques : importance des paramètres d'environnement **10**
Julie Tugas

Études préalables - retour d'expérience et réflexions générales **12**
Danièle Amoroso et Thierry Martel

Conclusion **16**
Laure Manchiline et Élisabeth Mognetti

Contacts des associations organisatrices **18**

Annexe
Programme de la journée d'étude **19**

INTRODUCTION

Pour clore le cycle annuel 2015 de ses journées d'étude, l'AGCCPF PACA a proposé cette année un thème qui permettait de s'associer à d'autres professionnels du patrimoine et d'inviter la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR), représentée en région PACA par Mme Laure Manchiline, pour concevoir cette journée intitulée ***De l'utilité des études préalables.*** Il m'est agréable de remercier tout particulièrement ici, Mme Élisabeth Mognetti, notre vice-présidente, qui a bien voulu être pilote de cette journée pour l'AGCCPF PACA, et à qui nous devons le titre de cette journée.

Aborder un tel sujet nous a semblé assez urgent, puisque la mise en œuvre de marchés publics pour les actions de restauration et de conservation préventive du patrimoine public a modifié les conditions du dialogue entre conservateurs et restaurateurs. En effet, la question de la prise de décision, la pertinence de l'intervention, mais aussi la question de la méthode méritent à présent d'être envisagées de manière plus collégiale, où les objectifs et les moyens doivent pouvoir être discutés suffisamment en amont par les professionnels du patrimoine et argumentés avant d'être proposés aux administrations culturelles et patrimoniales respectives. Les études préalables constituent en effet une aide à la décision essentielle, puisqu'elles doivent souvent aussi envisager une œuvre dans son environnement global, mais aussi en fonction d'un projet de valorisation spécifique auprès du grand public, qu'il s'agisse d'architecture ou de patrimoine mobilier. C'est la vie de l'œuvre et les propositions politiques qui la font vivre qui sont en fait débattues ici désormais, et il s'agit finalement d'un des éléments de définition des politiques publiques du patrimoine commun.

Ce n'est pas la première fois que l'AGCCPF et la FFCR se retrouvent en PACA pour organiser une journée d'étude commune, puisqu'une précédente journée avait été organisée en 2009 et avait donné lieu à une publication dans la série EXOS portée par l'AGCCPF PACA (Aguilella Cueco D., Beck F., De Guichen G., Del'Furia L., Laforêt F., Martel T., Milande V., *Actualité des pratiques de la conservation-restauration en France et en Europe,* 2010).

Je tiens également à remercier le CICRP, et son directeur Roland May, pour son implication dans l'organisation de cette journée. Et signaler à cet égard que depuis l'été 2015, l'AGCCPF PACA et le CICRP se sont engagés par convention, avec pour objectif notamment, de coéditer dans la collection EXOS, les actes de la journée d'étude annuelle pourtant sur les problématiques de conservation-restauration des arts graphiques. Un numéro d'EXOS à paraître en 2016 sera donc l'occasion de publier une synthèse des trois journées organisées en 2012, 2015 et 2016 sur ce thème, et pour la première fois, cette publication sera disponible sur support papier ainsi que sur support numérique. Ces deux formes d'édition n'auraient pu être réalisés sans le soutien du CICRP, soucieux de voir diffusé également via le numérique, le retour d'expérience sur les pratiques de conservation-restauration…, et la contribution efficace de Laura Ribeiro, secrétaire de rédaction de l'AGCCPF.

Mes remerciements seraient incomplets si ni étaient associés la DRAC PACA, et notamment Jean-Louis Riccioli, conseiller pour les musées, qui a accepté d'introduire cette journée, ni le CG 13 et la Région PACA pour leur soutien, en nous accueillant notamment dans cet auditorium.

Enfin, notre association doit beaucoup au dynamisme impulsé par ses membres et les membres du bureau en son siège d'Aix-en-Provence, relayé par l'efficacité de ses salariés, tout particulièrement celle de Élise Potier, chargée de la communication de Musambule depuis juillet 2015, Édouard Thommeret, notre webmaster, et bien sûr Lucile Oberson qui s'est chargée de la parfaite organisation de cette journée, et auxquels j'adresse ma profonde gratitude.

Mireille JACOTIN
Présidente de la section fédérée PACA de l'AGCCPF
Vice-présidente de l'AGCCPF

L'étude préalable : une prestation intellectuelle d'aide à la décision

Roland May, directeur du CICRP

« L'étude préalable » est une notion à préciser à chaque usage pour bien définir son contenu et l'attente du commanditaire. En effet c'est une notion très générale, fréquente dans le domaine des Monuments Historiques, moins dans le milieu muséal, qui peut regrouper de très nombreuses informations : éléments de connaissance, pistes de réflexions, besoins…
On retrouve cette approche multi-entrée dans le projet de normes européennes « Processus de Conservation[1] » actuellement en cours d'élaboration.
Dans le document sur les marchés publics en matière de conservation-restauration[2] établi par la Direction Générale des Patrimoines, l'apport des études préalables est plus circonscrite et vise trois objectifs : le cadre et les hypothèses d'intervention, la durée d'intervention et une évaluation financière. Il s'agit donc à travers cet outil, de bénéficier d'une aide à la décision et d'informations destinées à la rédaction du cahier des charges d'une future opération.
Dans cette perspective, le recours aux études préalables devrait être habituel pour des opérations concernant un ensemble d'œuvres, des œuvres emblématiques, celles présentant de nombreuses incertitudes ou pour une opération de longue durée.

Par souci méthodologique, on pourrait distinguer deux types d'études préalables :

1. Les « études préalables à caractère organisationnelle »

Il s'agit d'études portant sur un ensemble conséquent d'œuvres ou de situation complexe nécessitant un chantier des collections. Leur finalité est d'organiser une programmation ou une opération à partir de différents paramètres. Il s'agit, à partir d'un diagnostic superficiel, d'identifier les problématiques : nature des interventions à envisager, durée et complexité d'intervention, compétences requises…, urgences en termes de conservation, coûts et délais prévisionnels… Ces données servent alors à établir une programmation annuelle ou pluriannuelle, à définir des lots en fonction de spécificités, des lieux d'intervention, des délais, voire à isoler du projet des œuvres nécessitant des études plus approfondies pour une intervention spécifique.
Ces études constituent un **outil programmatique** établi par un ou une équipe de restaurateurs. Elles devraient être commanditées par toute institution abritant des collections et servir de base à sa politique patrimoniale.
Le niveau de rendu est relativement général, ces informations limitées mais suffisantes répondent à l'objectif et à l'usage de cet outil. Il s'agit avant tout de dégager des éléments pour définir une marche à suivre ou des procédures.
Le cahier des charges de ce type d'études peut être rédigé par le donneur d'ordre ou le gestionnaire des biens culturels : il s'agit essentiellement d'y présenter le projet et d'indiquer à quel type de programmation cette étude va répondre.

2. Les « études préalables spécifiques »

Elles concernent des œuvres isolées ou éventuellement un petit groupe d'œuvres avec des problématiques communes. Elles apportent une analyse poussée et peuvent inclure diverses investigations (imagerie, analyses, constat-diagnostic, préconisation en conservation préventive post restauration…). Ces synthèses amenant à identifier les enjeux, à évaluer un coût et une durée d'intervention font de ces études un **outil de réflexion et de décision** combinant un apport de

[1] Le projet se structure autour de la définition du projet de conservation-restauration (objectifs, investigations, diagnostic), de l'évaluation et gestion du risque (matériel, pertes d'informations), de la formulation et de l'évaluation des options de conservation-restauration, des conditions de mise en œuvre et enfin – seulement – de l'exécution.
[2] http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche_info_CMP_avril2009.pdf. Une mise à jour est en cours.

connaissances à l'œuvre et le signalement d'incidences opérationnelles potentielles. Elles constitueront ainsi une véritable référence pendant l'intervention.
Le cahier des charges doit être rédigé de préférence par un restaurateur.

Dans les deux types d'études évoqués, une assistance peut être apportée par le CICRP ou les services de la DRAC afin que la commande envisagée corresponde bien aux besoins et que sa formulation soit adaptée et comprise par les candidats au marché.
On considère parfois ces études préalables comme une étape supplémentaire, synonyme de perte de temps et de surcoût : l'expérience montre que le temps et le coût de l'étude sont compensés par une meilleure maîtrise de l'opération future.

Mais le bénéfice des études préalables ne concerne pas que les indications opérationnelles. C'est aussi – et peut-être surtout – un moment privilégié pour le gestionnaire des biens culturels et le restaurateur retenu d'établir un dialogue qui permet au gestionnaire d'affiner le projet, de prendre conscience des possibles implications, de mieux connaître ces fonds… un moment de discussion et de réflexion moins présent lors de l'opération marquée par des contraintes de calendrier ou le stress des nécessaires décisions….

Enfin pour le restaurateur, c'est une occasion de montrer que sa contribution dans le dispositif conservation-restauration n'est pas qu'un savoir-faire ou qu'une technicité mais relève également de la prestation intellectuelle. L'étude préalable est ainsi un travail rétribué, sur une base contractuelle.

L'étude préalable doit constituer un moment privilégié : les plus complexes devraient même faire l'objet d'un rendu oral et explicatif aux personnes impliquées, du décideur au gestionnaire pour souligner les enjeux et les implications.
Si l'étude préalable établit un trait d'union entre le responsable du bien et le restaurateur, reconnaissant à ce dernier son apport intellectuel et offrant au commanditaire une meilleure appréhension de l'opération, une réduction des aléas en cours d'opération et une aide à la décision, sa pertinence est temporelle. Celle-ci est étroitement liée au contexte et au projet, toute modification significative de l'un ou de l'autre nécessite une nouvelle étude.

Des premières études préalables à aujourd'hui, esquisse d'une méthodologie

Éléonore Kissel, responsable du pôle conservation-restauration, musée du quai Branly

Résumé

Cette présentation vise à esquisser ce qu'a pu être l'évolution des études préalables de conservation matérielle. Au cours de la dernière quinzaine d'années, la nature des demandes et le degré de formalisme qui leur est associé ont été modifiés en profondeur par l'émergence de la conservation préventive en tant que discipline singulière, ainsi que par la montée en puissance des marchés publics. Au travers d'exemples choisis nous tenterons de dresser un panorama de l'éventail des possibilités d'études préalables dans les musées et services d'archives, par le biais d'une vision forcément personnelle fondée sur l'activité passée de l'agence de conseil en préservation des biens culturels In Extenso.

É. Kissel, journée d'étude 3 déc. 2015 © AGCCPF PACA, 2015

1. Synthèse de la présentation : concevoir une programmation en conservation-restauration

Chronologiquement, les premières études pour lesquelles nous avons été sollicités avaient pour objectif la conception d'un programme de conservation-restauration : cela a été le cas pour une collection d'ouvrages reliés au Cooper-Hewitt National Design Museum à New York, ainsi qu'aux Archives municipales de Marseille sur des documents d'archives incendiés. Occasionnellement, cette approche s'est doublée d'un but annexe, par exemple la constitution d'un inventaire rétrospectif pour le fonds d'art graphique du Musée d'Unterlinden à Colmar.

Dans ce but, le mode d'évaluation le plus adapté est l'examen individuel, fondé sur la réalisation de constats d'état unitaires. Cette méthodologie, qui nécessite un investissement important en temps, convient particulièrement aux corpus de petite ampleur numérique et aux biens culturels de très forte valeur patrimoniale. Dans la majorité des cas, une telle évaluation est confiée à un conservateur-restaurateur.

C'est dans ce contexte que nous avons réalisé environ 2 000 constats d'état individuels détaillés sur un fonds de documents archéologiques : les fragments de moyen format du fonds Pelliot à la Bibliothèque nationale de France. Les données ont été saisies dans une base de données, de façon à ce que l'analyse permette de déterminer si certaines altérations observées – en l'occurrence, de micro-cristallisations localisées dans le matelas fibreux du papier – étaient dues au milieu d'enfouissement ou au conditionnement, depuis les années 1950, entre deux plaques de di-acétate de cellulose qui s'est dégradé par le processus dit « syndrome du vinaigre ». Cette approche, qui offre le bénéfice d'une grande précision, a offert des conclusions sans équivoque qui ont dicté le protocole de conservation matérielle et la campagne de reconditionnement.

2. Programmer un chantier de collections

En 2000, nous avons été mandatés pour réaliser une évaluation dans la perspective d'un chantier de collection au Musée Sandelin à Saint-Omer, en coordination avec notre consœur Élisabeth Evangelisti et une équipe constituée de quatre conservateurs-restaurateurs. À compter de cette date, la majorité des études préalables réalisées par l'agence In Extenso l'a été dans cet objectif spécifique, avec en parallèle un projet de déménagement (Musée des Beaux-Arts de Dijon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de

Besançon, musées de Châlons-en-Champagne, etc.) ou pour une prise en charge matérielle des collections en site occupé (Musée de la Loire à Cosne-Cours-sur-Loire, musées de Langres, bibliothèque du Centre culturel irlandais, etc.).
Dans ce contexte, il subsiste des ensembles d'objets qui nécessitent un examen « à la pièce ». Il s'agit généralement d'œuvres de très grand format (sculptures, mobilier à préparer pour le transport vers les réserves mutualisées des musées de la Ville de Nancy), ou d'objets dont le mode de dégradation est si singulier qu'il nécessite une appréciation individuelle (tenues et accessoires de scaphandriers au Musée national de la Marine, miniatures sur ivoire au Musée de la Poste à Paris).
Cependant, dans la plupart des cas les études préalables à un chantier de collections utilisent une technique d'évaluation par lots ou par sondages. L'évaluation par lots repose sur le principe d'un examen sommaire de l'ensemble des collections. Cette méthodologie, développée notamment par Jean-Paul Oddos dans le cadre de la mission de préfiguration du musée du quai Branly, vise à identifier des ensembles d'objets présentant une communauté de typologie, de localisation et d'état (ou, si l'on se place dans une perspective performancielle, de filière de traitement). L'identification des lots étant effectuée visuellement, elle nécessite un jugement sûr et rapide des personnes en charge de l'évaluation : des conservateurs-restaurateurs, certes, mais dans la perspective de déménagements parfois des régisseurs et/ou des transporteurs. Ce mode d'évaluation peut être appliqué sur des ensembles petits ou grands, homogènes ou hétérogènes. Il convient cependant de rappeler qu'il est plus aisé à mettre en œuvre lorsque les collections sont… rangées, c'est-à-dire ordonnancées selon un ordre cohérent scientifiquement.

Vue de l'ancienne réserve du Musée départemental du Verre, Sars-Poteries, qui grâce au rangement en place s'est bien prêtée à une évaluation par lots (mission réalisée par l'agence In Extenso et l'atelier Diatret)
© Éléonore Kissel, 2007

L'évaluation par sondages repose sur un principe notablement différent, puisqu'il s'agit d'enregistrer des données sur une fraction du corpus : c'est « l'échantillon », qui est sélectionné de manière aléatoire. La taille de l'échantillon détermine le niveau de confiance qui assortira les résultats extrapolés à la totalité du corpus. En termes plus clairs, les résultats seront exprimés sous une forme telle que « 25,9 % ± 1,8 % », définissant ainsi un résultat borné par deux valeurs statistiques basse et haute. Cette méthodologie est bien adaptée à des fonds ou collections de grande ampleur numérique tels que des fonds d'archives, de bibliothèque, d'histoire naturelle, d'arts graphiques, de costumes, de numismatique, etc. En fonction de la complexité des informations devant être collectées (quantité, formats, conditionnement, critères d'état simples à caractériser visuellement, etc.) le niveau de compétence requis pour l'évaluation peut varier grandement : c'est ainsi que nous avons réalisé l'étude préalable au déménagement des fonds du Centre historique des Archives nationales avec des techniciens en

préservation, qui ont enregistré les données dans une base conçue par le Service informatique du CHAN. Un algorithme également créé par les informaticiens des Archives permettait de tirer l'échantillon de manière arbitraire.

3. Réaliser un plan de sauvegarde

Au cours des dernières années, un nouveau besoin nous a été présenté : celui de faire des études préalables à la mise en place d'un plan de sauvegarde. L'évaluation se fonde alors sur une analyse des risques, une méthodologie dans laquelle les risques sont quantifiés de manière à être hiérarchisés. Nous avons expérimenté ce type d'étude au Pavillon des Sessions du musée du quai Branly, puis aux Archives départementales du Bas-Rhin. Divers modes d'appréciation et de calcul des risques existent : tous visent à définir le risque existant, à savoir le risque brut mitigé par les mesures de prévention ou de mitigation (c'est-à-dire de diminution des effets potentiels) du facteur d'altération considéré. Compte tenu de la spécificité de cette approche, ce type d'étude est généralement confié à un consultant en conservation préventive. Notons en outre que toutes les situations ne nécessitent pas une telle analyse chiffrée. Elle est adaptée à des situations complexes dans lesquelles l'ampleur de la collection, la multiplicité des zones d'exposition et/ou de stockage ainsi que la diversité des aléas potentiels nécessitent une forme d'objectivation pour définir quelles seraient les mesures de protection prioritaires.

Rangement des boîtes aux Archives départementales du Bas-Rhin, où a été réalisée une évaluation des risques en vue de la mise en place d'un plan de sauvegarde des fonds et collections (mission réalisée par l'agence In Extenso)
© Éléonore Kissel, 2014

4. Réaliser un audit des pratiques de conservation matérielle

L'unique étude préalable visant à réaliser un audit des pratiques de conservation matérielle nous a été demandé par le musée du quai Branly. Ce type d'étude est fondé sur une appréciation globale de la collection. Elle ne nécessite pas ou peu d'évaluations quantitatives, mais plutôt une visite approfondie des lieux, des entretiens avec les agents, la compréhension des typologies de collections exposées et en réserves, des sondages de la base de données d'inventaire, l'examen des données climatiques ainsi que la connaissance des protocoles – écrits ou non – de conservation matérielle en vigueur. La capacité à faire émerger des axes de travail prioritaires repose sur des compétences de consultant en conservation préventive expérimenté.

Vue d'une vitrine dans le parcours d'exposition permanente au musée du quai Branly, Paris, où a été réalisé un audit des pratiques de conservation matérielle (mission réalisée par l'agence In Extenso)
© Éléonore Kissel, 2011

5. Résultats et préparation d'une étude préalable

Le résultat d'une étude préalable est, invariablement, un rapport généralement illustré assorti d'un plus ou moins grand nombre d'annexes. On y trouve les objectifs de travail, le phasage et les délais d'intervention, les compétences requises – incluant celles que pourrait acquérir l'équipe de l'établissement considéré au moyen de formations ciblées – ainsi que l'estimation des coûts en prestations et en matériel (équipement, petit outillage, consommables).

En termes de préparation, la démarche est tout au aussi immuable puisque le responsable de collection doit, après avoir identifié le besoin d'une prestation externalisée, en déterminer le niveau de précision souhaité et intégrer cette mission dans un projet global d'établissement. Nous nous interrogeons sur le choix par le donneur d'ordre d'une méthodologie : l'expérience semble démontrer qu'il est préférable que le périmètre et les objectifs de l'étude soit clairement définis, mais qu'un libre arbitre soit laissé au prestataire quant au choix de la ou des approches d'évaluation.

Nous ne saurions trop insister sur les écueils associés à la rédaction du cahier des charges d'une étude préalable. En premier lieu, il convient d'une part d'éviter qu'une étude ait un trop grand nombre d'objectifs. Par ailleurs, le cahier des charges doit être centré sur la situation spécifique de l'établissement. Enfin, le niveau de précision doit être adapté au projet : il n'est généralement pas nécessaire de connaître la quantité de consommables au rouleau près, de même que toute évaluation préalable à un chantier de collections n'implique pas nécessairement l'examen unitaire de toutes les peintures de chevalet… précisément parce qu'elles seront prises en charge individuellement – et avec plus de temps – lors des traitements conservatoires. Terminons en citant Roland May, qui au cours de cette journée d'étude a parfaitement résumé ces nécessités en une phrase : « Un objectif, une étude, un projet ! ».

Les études préalables à la restauration des monuments historiques : importance des paramètres d'environnement

Julie Tugas, conservateur des Monuments Historiques, DRAC PACA

En matière de conservation-restauration des édifices (de leurs décors portés plus particulièrement) et des objets mobiliers, l'environnement peut être conçu de prime abord comme un paramètre qui ne relève pas directement de l'étude préalable dans ses attendus habituels (constat d'état ; diagnostic ; propositions d'intervention). Or, sa prise en compte est une condition *sine qua non* de la pérennité des interventions, et, particulièrement, de la pertinence des études préalables à la restauration.
C'est ce que mettent en lumière des réflexions menées dans le cadre de l'instruction de projets de restauration de monuments protégés des départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

1. Importance scientifique de la prise en compte des conditions d'environnement de l'œuvre au sein de l'étude préalable

La cave dite "cave Albrand" est située dans l'ancienne abbaye de Boscodon, édifice classé au titre des monuments historiques par arrêté du 09/03/1999 situé à Crots (05).
Cette salle voûtée aux dimensions modestes (52 m^2), ancien parloir du réfectoire des moines, a été intégrée dans les quelques trente années de chantier de restauration de l'édifice (1977-2011). Elle a de surcroît fait l'objet de plusieurs phases d'étude et d'intervention spécifiques.
Cependant, les mesures de conservation–restauration qui y ont été mises en œuvre n'ont pas permis d'enrayer la dégradation de ses peintures murales, et cela malgré la multiplicité des campagnes d'études et travaux dont elle a fait l'objet.
Des études récentes ont montré que la sauvegarde de ces décors passait par un renversement de la perspective d'intervention jusque-là adoptée (travaux d'ensemble sur l'abbaye et restauration des décors de la cave). La mise en place d'une étude sur les conditions d'environnement régnant à l'intérieur de la pièce a donc été décidée, en parallèle, dans un premier temps, à des mesures d'accompagnement (seulement) sur les peintures murales, leur restauration proprement dite étant renvoyée à un second temps.
On voit ainsi comment l'étude de l'environnement de l'édifice est partie intégrante de l'étude préalable, en tant qu'analyse des causes des altérations constatées ; de leur bonne appréhension dépend en effet la pertinence du protocole d'intervention.
Ceci nous amène à réfléchir à la manière dont il convient d'approcher cette notion.

2. Complexité de la notion d'environnement de l'œuvre

L'exemple du projet de restauration de l'église Saint-Nicolas-de-Myre de Jausiers (04), édifice classé au titre des monuments historiques par arrêté du 11/01/1921, est particulièrement éclairant quant à la complexité que peut revêtir la notion d'environnement de l'œuvre.
La commune, en lien avec l'association patrimoniale locale, avait saisi la DRAC d'une demande relative à la restauration de l'un des tableaux de l'église. Le service des monuments historiques fit alors valoir l'état de conservation très préoccupant des retables dans lesquels les toiles étaient placées, et plus particulièrement celui des maçonneries situées à très grande proximité de leurs revers.
La conservation régionale des monuments historiques (CRMH) proposa alors la mise en place, en parallèle à la restauration des tableaux, d'un projet de restauration de l'édifice. Le cahier des charges de ce dernier insistait sur la nécessaire prise en compte de l'environnement de l'église, entendu sous de multiples formes.
Il était ainsi important de mettre en lien les mouvements apparus au niveau de sa structure avec l'activité sismique constatée dans cette partie des Alpes-de-Haute-Provence. En effet, le volume de sismicité de la vallée de l'Ubaye atteint à nouveau, depuis 2012, des niveaux particulièrement élevés.

Dans ce cas précis, la notion d'environnement du monument doit donc être étendue, au-delà de ses abords immédiats, à l'échelle de la vallée.
L'exemple de Jausiers montre comment la réalisation d'une étude exhaustive de l'environnement d'un édifice requiert parfois, en raison de sa complexité même, une approche pluridisciplinaire.

3. Modalités de prise en compte des conditions d'environnement de l'œuvre

Autre source de complexité : l'étude de l'environnement d'une œuvre doit s'entendre non à un instant "T", mais dans une perspective diachronique.
L'étude préalable à la restauration de l'église Saint-Martin de Saint-Martin-de-Queyrières (05), classée au titre des monuments historiques par arrêté du 09/05/1914, constitue un exemple parlant de l'importance d'une telle approche.
A l'instigation de la DRAC, la réalisation de ce document a en effet intégré un volet historique qui a permis de déterminer l'origine de certaines des altérations relevées au niveau de l'édifice.
L'église Saint-Martin présente la caractéristique singulière d'être pourvue d'une galerie souterraine (de 70 cm de largeur sur 1,80 m de hauteur) se développant entre l'angle nord-est de la sacristie et l'angle nord-ouest de la nef, galerie visant à assainir la périphérie de l'édifice. Sa datation, et plus largement l'établissement de la chronologie des interventions dans cette zone, étaient des éléments importants pour la compréhension du degré d'altération des intérieurs, qu'il s'agisse des niveaux d'enduits anciens comme du mobilier en bois.
Or, les archives identifiées[3] par la chargée d'étude ont permis d'établir le caractère récent, au regard de l'ancienneté de l'édifice, de cette construction.
Un document de 1867 faisait ainsi mention de la nécessité de « déblayer le terrain et les clapiers qui environnent l'église puis faire tout autour un fossé afin de faciliter l'écoulement des eaux qui en séjournant communiquent de l'humidité à l'intérieur et y occasionnent de grands dégâts » (Conseil de fabrique du 7 juillet 1867 ; registre paroissial de Saint-Martin. Années 1850 à 1927 – Fonds d'archives, Maison paroissiale de Sainte-Catherine, Briançon). Un an plus tard, une autre source décrit une situation inchangée : « un amoncellement de terre mêlée de pierres, sans aucune utilité, existe tout le long contre la façade nord de l'église et produit une telle humidité dans l'intérieur de ce bâtiment que tous les crépis de cette façade tant intérieurs qu'extérieurs sont pourris et mis hors d'état. » (Registre des délibérations du Conseil municipal, 31 mai 1868).

En conclusion, l'étude préalable constitue un moyen d'approche de l'œuvre dans toute sa complexité ; elle se doit donc d'être menée dans une optique toujours particulière, jamais purement systématique.
Or, dans les monuments historiques, où règnent des conditions d'environnement très éloignées, souvent, des normes internationalement admises en matière de conservation-restauration, on peut observer la très grande adaptabilité des œuvres à leur environnement ; l'importance de l'étude de ce dernier n'en est dès lors que plus grande.
Aujourd'hui, avec l'évolution rapide des conditions climatiques dont nous faisons le constat, cette vigilance ne s'impose que davantage.

[3] RIVE Isabelle, « Étude historique Église Saint-Martin », document annexé à l'étude de l'église réalisée par l'architecte, Archives DRAC PACA, 26 février 2013.

Études préalables - retour d'expérience et réflexions générales

Danièle Amoroso et Thierry Martel, conservateurs-restaurateurs d'œuvres peintes

Notre propos se base sur des expériences personnelles autour des « études préalables » et se trouve donc borné à la peinture de chevalet.

Il nous semble que, peut être encore plus dans le domaine des peintures de chevalet que dans d'autres secteurs de la conservation-restauration, il faut définir la notion d'étude préalable. En effet, dans de très nombreux cas rencontrés, plus généralement autour du projet de traitement d'une œuvre unitaire, l'étude préalable est en fait un constat, plus ou moins avancé, complété par une estimation chiffrée. Si on voulait pousser le raisonnement à l'extrême, on pourrait presque dire qu'il s'agit d'un devis payé. Mais en disant cela, nous posons le problème de la place du « constat d'état » et de la gratuité des devis dans nos pratiques professionnelles, thèmes qui ne sont pas à l'ordre du jour mais qu'il serait souhaitable d'aborder lors d'un prochain débat.

Dans le domaine de la peinture de chevalet, nous avons d'expérience rencontré deux types de catégories concernant les études préalables.

1. **L'œuvre unitaire** qui requiert un examen préalable à traitement en raison :
   - de son format (très grand format) ;
   - de son emplacement empêchant la réalisation du devis (exemple : toiles plafonnantes, toiles accrochées en hauteur, etc.) ;
   - d'une altération spécifique qui requiert une analyse scientifique ;
   - de son impossibilité de chiffrer tout ou une partie du traitement sans tests préalables.
2. **Le corpus d'œuvres** dont l'étude requiert une vision plus globale de l'ensemble et une gestion de l'approche du constat plus générale.
   Plusieurs œuvres appartenant à un même édifice ou une même collection qui vont réintégrer un programme plus vaste de réhabilitation d'ensemble (réouverture d'un musée, déménagement des collections, etc.).

Face au projet d'intervention, nous rencontrons des interlocuteurs très différents qui, selon leurs compétences et formation professionnelle, peuvent avoir une volonté très précise comme une vision particulièrement floue des traitements à mener. Le conservateur-restaurateur se doit d'apporter au maître d'ouvrage la clarté nécessaire au choix à prendre concernant le traitement d'une œuvre ou d'un corpus d'œuvres.
Cependant, quel que soit le cas de figure, ce qui doit être un préalable essentiel à l'étude est la définition de l'intention. Or, dans la plupart des cas, cet aspect est absent de la demande. Pourquoi traiter ? Dans quel but ? Que voulons-nous obtenir ?
Une fois l'intention et les objectifs clairement définis, peuvent découler l'ensemble des processus déjà évoqués qui vont faire appel au constat, à la faisabilité technique, à la viabilité économique, aux analyses scientifiques, aux recherches historiques, aux conditions environnementales, etc. ; où chaque intervenant va pouvoir apporter sa contribution à la réflexion globale.

Nous voulons aussi attirer l'attention sur un des éléments essentiels d'une étude préalable à un projet de conservation-restauration : sa dimension critique. En effet, l'étude doit mettre en lumière et discuter les alternatives de la conservation-restauration, le rapport gain/perte qu'elle occasionne différemment et immanquablement afin de permettre au maître d'ouvrage d'opter pour une proposition en parfaite connaissance de cause. Il faut assumer, dans la prise de position que nous avons face au traitement des œuvres, la partie subjective de nos choix et de nos interventions.

Pour qu'une étude soit aboutie, il faudra au conservateur-restaurateur, en plus de sa formation de base, de l'expérience, de la méthodologie, la capacité d'une approche globale de différents facteurs, un esprit de synthèse ainsi qu'une certaine connaissance des réalités administratives et légales d'un marché public.
Nous militons pour que les conservateurs-restaurateurs soient intégrés, de manière plus officielle dans des postes offrant une permanence, aux projets concernant la conservation-restauration. C'est aussi pour leur offrir le temps nécessaire à la réflexion sur le projet, les moyens matériels et humains nécessaires et la collégialité, facteur indispensable à l'aboutissement de l'étude.

Quels exemples pour argumenter nos propos ?

- ***Les œuvres unitaires***

Le premier exemple est celui de demande d'étude préalable quand l'œuvre et/ou son environnement ne présente à priori aucune difficulté technique particulière. Ce cas est, en général, dû à deux facteurs : soit le maître d'ouvrage a besoin du simple chiffrage pour monter son opération ; soit l'observation initiale de l'œuvre à traiter n'a pas été faite par un conservateur-restaurateur. C'est de la confusion du terme « étude préalable » que provient souvent cette faille.
Une collectivité peut tout à fait s'adresser à un conservateur-restaurateur pour obtenir une simple estimation financière sur une opération qu'elle souhaiterait lancer. Cette dernière sera, de fait, adossée à un constat sur l'œuvre. Et il n'est pas besoin de dépenser des fortunes pour obtenir ce genre de prestation.

Il arrive très fréquemment que nos devis présents ou passés soient réutilisés pour la formulation d'un « cahier des charges » qui, pour le coup, n'en n'a que le nom puisque la plupart du temps il s'agit de ce qu'une collègue appelle la « liste des courses », qui n'a aucun intérêt pour le traitement de l'œuvre, puisqu'il y manque toujours l'essentiel, à savoir l'objectif du traitement. Là encore, la collectivité gagnerait en efficacité, donc en économie, à rémunérer un conservateur-restaurateur pour établir un constat et une proposition d'intervention pertinente car reliée à l'œuvre observée. En effet, comment peut se dérouler le choix de l'équipe à retenir quand les propositions d'intervention peuvent varier de l'intervention minimaliste au traitement poussé, puisque l'objectif de traitement n'est pas défini.

Comme les conservateurs-restaurateurs qui réalisent une étude sont aussi aptes à répondre au marché qui s'en suit, nous avons rencontré de nombreux cas où le chiffrage initial est rendu au prix le plus bas, comme si la mise en concurrence était déjà en train de se faire. Le maître d'ouvrage peut alors se retrouver avec la plupart des offres largement au-dessus de l'estimation, ce qui apporte une difficulté complémentaire dans la mise en place du marché.
À l'opposé, nous avons déjà répondu à des marchés où le maître d'ouvrage, bien qu'ayant fait réaliser une étude préalable chiffrée, attribue le marché à une équipe dont l'offre est très inférieure à l'estimation initiale. Dans ce cas, pourquoi demander et payer une étude préalable ?
De même nous avons été confrontés quelquefois au non respect de préconisations que nous avions établies dans l'étude qu'on nous avait commandée !!!
La présence d'un conservateur-restaurateur qui réalise l'étude et qui assure le suivi du marché sans pouvoir y répondre, pourrait être une solution pour éviter ce genre de problème.

D'un point de vue technique, il est difficile de faire des généralités, chaque œuvre étant unique. Néanmoins se pose, en peintures de chevalet, la question de la réalisation de tests de nettoyage du vernis et surtout de l'élimination des anciennes restaurations. En effet, une des difficultés principales réside dans la détection et l'opportunité de l'élimination de ces anciennes restaurations. Même si cette dernière est établie, il faut pouvoir réaliser des tests de faisabilité technique. Dans de nombreux cas, ceux-ci ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils sont souvent de très petite taille ce qui ne permet pas une

extrapolation juste face à une surface bien plus grande à traiter. Malgré les études on peut avoir de mauvaises surprises. Là, on ne peut incriminer ni le maître d'ouvrage ni le conservateur-restaurateur qui réalise l'étude.
Une autre voie est à privilégier, même si elle est plus contraignante dans le cadre de marchés publics, c'est celle du traitement par étape avec tranches conditionnelles de travaux.

Doit-on proposer une nomenclature de produits ? Le conservateur-restaurateur qui répond au marché doit-il utiliser les mêmes produits que ceux indiqués dans l'étude ? Sur une opération technique très particulière sortant de l'ordinaire, ayant fait l'objet de tests spécifiques, on peut dire oui, d'autant plus si le but de l'étude était de mettre au point un protocole technique avec tests spécifiques. Dans le cas de traitements « ordinaires », seuls le respect de l'intention initialement établie et le rendu défini doivent primer.

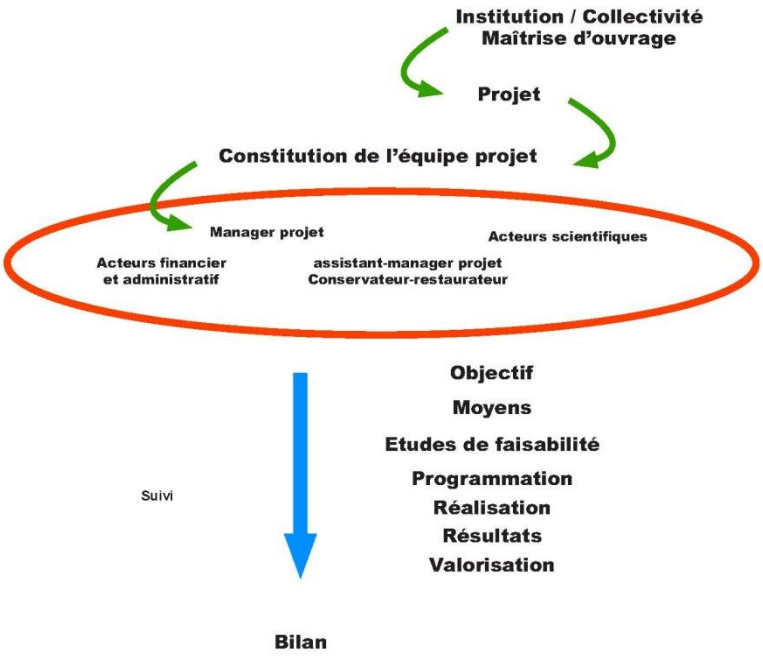

Schéma organisationnel type

- ***Le corpus d'œuvres***

Dans la plupart des cas que nous avons rencontrés, l'approche d'une collection démarre avant tout par un bilan sanitaire des œuvres.
Le conservateur-restaurateur doit apporter au maître d'ouvrage une perception et une gestion plus larges de la collection en prenant en compte de multiples facteurs. Dans ce cas, l'apport du conservateur-restaurateur est avant tout de permettre de cerner les priorités en matière de conservation et d'établir un plan d'intervention, qui peut se dérouler en plusieurs phases sur des années successives.

La question du jour en ce qui nous concerne est la suivante : les études menées jusqu'ici ont-elles été bénéfiques pour définir les besoins techniques, économiques et d'organisation en vue du traitement d'un ou plusieurs biens culturels ?
Les différents intervenants à cette journée ont pu partager leurs réflexions et opinions sur le sujet. De manière plus globale, la faisabilité du projet nécessite une mutualisation de compétences, par conséquent la constitution d'une équipe pluridisciplinaire d'acteurs de différents domaines de compétences.

Lors de notre précédente rencontre en octobre 2009, Gaël de Guichen précisait que dès le début du projet, l'équipe doit comporter une véritable pluralité de partenaires. À ce titre, il semble essentiel que la frontière public-privé tombe et qu'une confiance mutuelle soit établie, comme cela peut être le cas dans d'autres domaines professionnels lors de marché de travaux ou de service (expertise territoriale pour l'élaboration d'un SCOT[4] ou simplement dans le cadre d'études préliminaires en architecture).

Il s'agit bien de constituer une équipe et non un groupe en précisant que la « force d'une équipe est avant toute chose sa cohésion pour un objectif commun bien défini ». Les compétences des conservateurs-restaurateurs complètent la perception globale d'un projet de conservation-restauration. Notre apport technique permet d'anticiper des complications qui, si elles ne sont pas pointées, peuvent coûter cher à la maîtrise d'ouvrage. Aujourd'hui on ne doit plus penser projet de conservation-restauration sans un conservateur-restaurateur. Même si cela semble une évidence, ce n'est pas forcément un réflexe acquis.

Les exigences, les contraintes financières et le temps passé par tous lors de l'élaboration des projets demandent l'instauration indispensable d'une confiance professionnelle et l'acceptation d'un échange dont l'objectif premier est le succès du projet. Il est évident qu'il faut, pour notre part, compléter la formation des conservateurs-restaurateurs par des connaissances administratives, afin de mieux cerner la mise en œuvre des projets et d'être un interlocuteur conscient du réalisme de la situation des donneurs d'ordre et des enjeux professionnels à venir.

Nous sommes tous convaincus, mais faut-il redire qu'une étude préalable de conservation-restauration sans conservateur-restaurateur n'en n'est pas une ? Pas plus qu'un cahier des charges réalisé à partir de « copier-coller » de devis ?
Pourquoi ne pas s'orienter ensemble vers une mutation plus claire d'un accompagnement par le conservateur-restaurateur pour la conception d'études préalables mais aussi pour le suivi du dossier et de l'exécution : présence à l'ouverture des plis, suivi de chantier, contrôle et suivi technique ? La collaboration d'un conservateur-restaurateur permettrait sa mise en place tout en appréhendant la multiplicité des contraintes qui peuvent entraver ou compliquer le résultat final. Cela implique de notre part une certaine responsabilité aussi.

Devons-nous rappeler que l'association idéale : conservateurs, historiens, conservateurs-restaurateurs, scientifiques, propriétaires ; souhaitée depuis si longtemps n'existe pas de manière systématique. De l'idée initiale à la valorisation du projet, la bonne utilisation des connaissances de chacun doit témoigner au public de l'aboutissement d'un travail idéalement réalisé. Que pouvons-nous faire, si ce n'est de mieux définir la réalisation des projets de conservation-restauration ? Au-delà de la simple étude préalable qui nous semble évidente, la mutation de nos domaines nécessite une réelle prise de conscience pour faire tomber les prérogatives des uns et des autres, afin de travailler ensemble pour un but commun.
De fait, l'enjeu des contenus des formations est fondamental, le profil du conservateur-restaurateur car ses champs d'action vont évoluer considérablement. Les enseignements doivent être révisés et mieux adaptés aux nouvelles contraintes des travaux actuels et futurs.
Quel sera notre métier dans 20 ans ?

Il est temps de faire un peu de prospective pour mieux aborder l'avenir. Nous devons tous ensemble mettre en place une démarche innovante pour le développement de nos professions et véritablement améliorer la situation de demain.

[4] Schéma de cohérence territoriale.

CONCLUSION

L'organisation d'une journée d'études commune aux fédérations régionales de l'AGCCPF et de la FFCR, qui tend à devenir un rendez-vous annuel attendu, débute comme il se doit par un balayage des interrogations partagées par les deux professions. Les marchés publics en général, qui les positionnent frontalement sur des enjeux où l'économique l'emporte sur le culturel, offrent un vaste foyer de questions brûlantes.

D'un commun accord nous en avons extrait le sujet des « études préalables » qui nous semblait méconnu dans ses implications et ses applications, en particulier par les responsables des collections des musées. N'avions-nous pas là l'occasion d'appréhender le rôle des conservateurs-restaurateurs[5] dans la phase préparatoire aux interventions de leurs spécialités, phase d'investigation et de réflexion si déterminante pour un déroulement aussi harmonieux que possible d'opérations où l'on est habitué aux mauvaises – et parfois heureuses – surprises ?

La variété des interventions a montré que le sujet n'était pas trop spécialisé comme on pouvait le craindre. Au contraire, c'est le caractère de plus en plus indispensable de cet « outil » qui est apparu.

Car rien n'est figé, le domaine des études préalables s'élargit, se diversifie (pouvant s'appliquer à l'établissement d'un plan de sauvegarde), se raffine (É. Kissel). Faudra-t-il les dénommer plus précisément (études de faisabilité, de besoins, de diagnostic, de programmation, d'évaluation, d'objectifs et moyens…) ? Ce n'est pas de la surenchère, c'est une évolution bénéfique. Calibrées sur les problématiques du patrimoine bâti ou sur celles des documents patrimoniaux conservés en masse dans les bibliothèques et les archives, les études préalables ont fait leur entrée dans le monde des musées au début des années 2000 avec les « chantiers des collections », selon le mot de Jean-Paul Oddos pour celui du futur musée du quai Branly. Elles paraissent aujourd'hui plus évidentes s'agissant justement de vastes chantiers de réorganisation muséographique. Elles sont encore rares comme outil de programmation pour une gestion rationnelle des collections à moyen terme (R. May).

La nécessité avant toute intervention d'une compréhension des phénomènes d'altération observés par la connaissance de l'environnement et celle d'une appréciation précise des risques divers n'est sans doute pas à démontrer aux conservateurs-restaurateurs. Il n'en va pas forcément de même pour les responsables des collections, cernés par leurs contraintes administratives et financières. C'est encore moins répandu dans l'opinion générale : le cas n'est pas rare d'un groupe de paroissiens ou d'une association de bonne volonté qui se mobilise pour la restauration du tableau de l'église sans soupçonner que le problème de son mauvais état est plus complexe (J. Tugas).

Que des restaurateurs, expérimentés voire spécialisés dans cette approche, aient leur place dans les phases préparatoires est plus que nécessaire et constitue un volet important de leurs prestations. Sans doute sont-ils les mieux placés pour les diriger lorsque les compétences d'autres spécialistes doivent y être incluses. Qu'il soit fait appel à eux pour de telles études dans le cadre des marchés publics n'est pas un obstacle (mais É. Kissel rappelle les écueils à éviter dans leurs cahiers des charges) à condition de ménager une part de « créativité » dans leur réponse qui doit, ici encore plus qu'ailleurs, pouvoir présenter des « variantes » argumentées, auxquelles le maître d'ouvrage n'a pas forcément pensé : les études peuvent renverser les perspectives et les priorités d'intervention (J. Tugas).

Les restaurateurs parviendront-ils par de telles prestations à se faire reconnaître autrement que par leurs aptitudes techniques et « artistiques » ? À se voir confier plus souvent des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur une opération ? C'est à souhaiter mais leur formation doit en tenir compte (D. Amoroso).

[5] Nous emploierons indifféremment le terme « conservateurs-restaurateurs » ou, pour simplifier, « restaurateur ».

La journée, volontairement axée sur le rôle des restaurateurs, n'a pas épuisé le sujet. Nous avons regretté qu'ait manqué le point de vue d'un administratif responsable des marchés. On a peu discuté des investigations complémentaires. La place des examens scientifiques se situe-t-elle au sein de l'étude préalable ou en amont ? Sont-ils distincts de celle-ci à laquelle ils sont pourtant indispensables ? Confiés à des laboratoires privés prestataires ou de statut public, tels les laboratoires patrimoniaux du ministère ou le CICRP, et dans ce cas indépendamment du marché de l'étude ? Si une recherche historique approfondie s'avère nécessaire, doit-elle être incluse dans l'étude préalable (c'est souvent le cas pour les monuments historiques) ou effectuée par le responsable du bien patrimonial ? Et on a peu évoqué le devenir documentaire de ces études, « valeur ajoutée » de l'intervention (A.-E. Rouault), apportant des connaissances à ne pas laisser dans l'oubli… la réflexion commune peut donc continuer.

Laure MANCHILINE, conservateur-restaurateur, déléguée de la FFCR en région PACA
Élisabeth MOGNETTI, conservateur général honoraire du patrimoine, vice-présidente de l'AGCCPF PACA

CONTACTS DES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES

- **Association générale des conservateurs des collections publiques de France, section fédérée Provence-Alpes-Côte d'Azur (AGCCPF Paca)**

  Hôtel Estienne de Saint-Jean
  17, rue Gaston-de-Saporta 13100 AIX-EN-PROVENCE
  Tél. : 04 42 23 20 50 / 06 34 04 02 72
  Site internet : www.musees-mediterranee.org

  Mireille JACOTIN, présidente
  Joëlle BOUVRY, trésorière
  Martine SCIALLANO, secrétaire

  Lucile OBERSON, coordinatrice : agccpfpaca@free.fr
  Élise POTIER NGUYEN, chargée de communication : com.musambule@gmail.com
  Laura RIBEIRO, secrétaire de rédaction : secretariat.redac@yahoo.fr

- **Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR)**

  Adresse de correspondance : FFCR - Madame Blind - 21, rue d'Annam, 75020 PARIS
  Siège social : 60 rue Greneta 75002 PARIS
  Tél. : 06 95 20 25 02 / Mail : ffcr.fr
  Site internet : contact@ffcr.fr

  Anne-Élizabeth ROUAULT, présidente
  Aude MANSOURI, trésorière
  Émilie SONCK, secrétaire

  Laure MANCHILINE, déléguée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :
  laure.manchiline@wanadoo.fr / paca@ffcr.fr

ANNEXE

Programme de la journée d'étude
« De l'utilité des études préalables : définitions, réflexions et retours d'expérience »
3 décembre 2015
Auditorium de la Maison de la Région - 61, la Canebière, 13001 Marseille

Pilotes : Laure Manchiline, conservateur-restaurateur d'objets et de sculptures composites, déléguée Paca de la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR),
Élisabeth Mognetti, vice-présidente de l'Association générale des conservateurs de la région Paca (AGCCPF Paca), **Mireille Jacotin,** présidente de l'AGCCPF Paca.

À quoi correspond précisément ce qu'on appelle les « études préalables » dans les domaines de la conservation-restauration des objets mobiliers des collections des musées, des monuments historiques et de la conservation préventive ? Quels en sont l'utilité, les objectifs et l'opportunité ? En tire-t-on un réel bénéfice ?
La journée commencera par une définition du sujet et du vocabulaire s'y rapportant (notions d'étude préalable, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de bilan sanitaire). Ces termes seront abordés du point de vue d'un conservateur de musée, d'un conservateur des monuments historiques et d'un conservateur-restaurateur. L'idée étant de balayer les différentes approches possibles d'une même notion en tentant d'élaborer des définitions communes aux deux « corps de métier » afin notamment que les appels d'offres des marchés d'études préalables en cernent au mieux les attendus et les contenus.
La suite de cette journée sera orientée sur les différentes finalités des études préalables à travers des études de cas. On montrera différents types d'études qui peuvent être menées par les conservateurs-restaurateurs en fonction des demandes mais également l'utilisation de ces études par les commanditaires. On en analysera les avantages et les limites.

9h00 : Accueil des participants
Matinée
Présidente de séance : Eléonore Kissel, responsable du Pôle de la conservation et de la restauration, Département du patrimoine et des collections, musée du quai Branly

9h30-9h40 : Ouverture et introduction par Mireille Jacotin, présidente de l'AGCCPF Paca et Laure Manchiline, conservateur-restaurateur d'objets et de sculptures composites, déléguée Paca de la FFCR

9h40-9h50 : Jean-Louis Riccioli, conseiller pour les musées, DRAC Paca
Eléments d'introduction aux études préalables de la restauration

9h50-10h20 : Jeanne Cassier, conservateur-restaurateur de sculptures,
pour Anne-Elizabeth Rouault, présidente de la FFCR, spécialiste en conservation-restauration de peinture, consultante en conservation préventive.
Valeur ajoutée des études préalables en amont d'une opération : sous quelles conditions ?
Après un bref aperçu des différents types d'études mentionnées dans le Code du patrimoine et une tentative d'éclaircissement du vocabulaire, on examinera quelles sont, non seulement les compétences, mais aussi les obligations déontologiques et les qualités personnelles dont doit faire preuve l'auteur d'une étude. Ceci permettra de mettre en évidence les avantages attendus d'une étude préalable satisfaisante.

10h20-10h50 : **Julie Tugas,** conservateur des monuments historiques, DRAC Paca
Définition et pratique des études préalables en conservation-restauration pour les objets mobiliers protégés au titre des Monuments historiques. Modalités d'identification, d'étude et de prise en compte des paramètres d'environnement dans le cadre des études préalables.
La Conservation régional des Monuments historiques Paca accompagne, au titre du contrôle scientifique et technique de l'État, l'élaboration des études préalables à la restauration des édifices protégés.
Outre les problématiques liées directement à la restauration des éléments constitutifs de ces monuments, nombre des études réalisées lors des dernières années ont montré l'importance de la prise en compte de l'environnement immédiat des édifices dans l'élaboration des projets de restauration.
Cette intervention s'attachera ainsi à montrer les modalités d'identification, d'étude et de prise en compte des paramètres d'environnement dans le cadre des études préalables.

10h50-11h20 : Roland May, directeur du Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP), Marseille.
L'étude préalable : une prestation intellectuelle d'aide à la décision.
Définir une campagne ou un projet en conservation-restauration peut être dans bien des cas complexe en raison de paramètres multiples, de connaissances réduites, d'enjeux techniques ou financiers. L'étude préalable est une prestation intellectuelle pour clarifier ces points, anticiper des questionnements qui pourront se poser lors des opérations et proposer éventuellement des pistes pour y répondre. Elle souligne la démarche analytique et rigoureuse nécessaire à ce domaine particulier et reconnait au restaurateur menant l'étude son apport scientifique. Elle apporte au maître d'ouvrage les éléments techniques, matériels et financiers pour apprécier le déroulé probable de l'opération et les éventuelles décisions qu'il aura à prendre. Par son contenu et son aide à la décision, elle constitue le socle pour la rédaction des cahiers des charges des opérations envisagées.
L'étude préalable est une étape essentielle du processus de conservation-restauration.

11h20-12h20 : débat

12h25-14h15 : pause – déjeuner

Après-midi
Président de séance : Roland May

14h15-14h35 : Éléonore Kissel, responsable du Pôle de la conservation et de la restauration, Département du patrimoine et des collections, musée du quai Branly
Des premières études préalables à aujourd'hui, esquisse d'une méthodologie ?
Cette présentation vise à esquisser ce qu'a pu être l'évolution des études préalables de conservation matérielle. Au cours de la dernière quinzaine d'années, la nature des demandes et le degré de formalisme qui leur est associé ont été modifiés en profondeur par l'émergence de la conservation préventive en tant que discipline singulière, ainsi que par la montée en puissance des marchés publics.
Au travers d'exemples choisis nous tenterons de dresser un panorama, par le biais d'une vision forcément personnelle, de l'éventail des possibilités d'études préalables dans les musées, services d'archives et bibliothèques.

14h40-15h00 : Sylvie Ramel-Rouzet, consultante en conservation préventive
Réaliser un chantier des collections à partir d'une étude préalable : intérêt et difficultés.
Les études préalables apportent un cadre préalable et définissent des besoins en amont d'un chantier des collections. Lors de la réalisation de celui-ci, l'étude peut avoir été conduite par un autre consultant ou par sa propre équipe. Qu'est-ce que cela induit dans la réalisation ? Comment intégrer l'étude, et quelle est la part d'interprétation possible. La notion de « sur mesure » est-elle de mise dans l'étude et

la réalisation du chantier ? Et si c'est le cas, comment les faire coïncider si le consultant n'est pas le même ? Nous profiterons d'un retour d'expérience sur plusieurs chantiers des collections réalisés tels que le chantier du musée de Valence, du musée de Montluçon (MuPop) ou les musées d'Amiens pour faire part d'un point de vue basé sur un retour d'expérience.

15h15-16h15 : Danièle Amoroso, conservatrice-restauratrice d'œuvres peintes et **Thierry Martel,** conservateur-restaurateur de biens culturels.
Les études préalables en peinture de chevalet dans tous leurs états. Retours d'expériences.
Notre intervention a pour objectif de compléter l'approche des études préalables du point de vue du conservateur-restaurateur, aussi bien en tant que rédacteur qu'en tant qu'utilisateur.
Nous présenterons les expériences heureuses ou malheureuses que nous avons pu rencontrer afin de penser plus utilement à cette phase essentielle qu'est la réflexion préparatoire aux interventions.

16h15- 16h45 : Carole Husson, conservatrice-restauratrice de peinture
De l'utilité d'une étude préalable, quelques cas démonstratifs.
Trois cas d'étude préalable à la restauration sont présentés. Le premier cas concerne un ensemble de quatre tableaux du XVIIe siècle de grand format, appartenant aux collections du musée des Beaux-Arts de Valence. Sa particularité réside dans la nécessaire collaboration conservateur-restaurateur et scientifiques du CICRP. La seconde étude préalable s'intéresse à la chapelle Picasso de Vallauris. La dernière est une étude de faisabilité de restauration d'une œuvre contemporaine endommagée. Les points faibles, comme les points positifs qui se dégagent sont autant d'outils à la réflexion qui doit précéder une demande d'étude préalable.

16h45-17h30 : Débat animé par **Roland May**
avec Julie Tugas, Danièle Amoroso et Éléonore Kissel

Conclusion par Mireille Jacotin, présidente de l'AGCCPF Paca

Les journées d'étude de l'AGCCPF Paca sont organisées avec le soutien du Conseil régional Paca, de la Direction régionale des affaires culturelles Paca, du Conseil général des Bouches-du-Rhône, du Conseil général des Alpes Maritimes, du Conseil départemental des Hautes-Alpes, du Conseil général des Alpes de Haute-Provence.

L'AGCCPF Paca et la FFCR remercient chaleureusement les intervenants de cette journée d'étude qui fut riche en échanges et débats.
Concernant les interventions qui n'ont malheureusement pas pu être publiées dans les actes, nous vous invitons à contacter la délégation Paca de la FFCR par mail pour plus d'informations sur celles-ci.